

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Parcours de Santé 3.5

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2004.F.24 Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master
 Année académique : 2025-2026 Année d'études : ☐ 1^{ère} ☒ 2^{ème} ☐ 3^{ème} Crédits ECTS : 6

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Répartition des heures selon la planification de cours

2. Pré-requis

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules : ☐ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :
 Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf
 Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).
 Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Compétences principales**Axe 1****Rôle d'expert-e**

- Garantir la sécurité des patient-es et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles.

Intermédiaire

Concevoir, réaliser et évaluer des prestations de soins infirmiers sécuritaires et adaptés aux besoins des personnes, en s'appuyant sur un modèle de soins et les normes professionnelles, dans différentes situations cliniques.

- Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

Intermédiaire :

Construire, dans sa pratique de soins, une relation de partenariat avec la personne soignée dans la perspective de l'amélioration de sa santé et de sa qualité de vie.

Axe 2**Rôle de promoteur de santé :**

- Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients / clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

Intermédiaire :

Mettre en œuvre des actions de promotions de la santé, de prévention, d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique en utilisant des modèles infirmiers ou interdisciplinaires.

Apprentissages critiques

Conception, réalisation et évaluation des interventions de soins (rôle expert)

Acquérir des connaissances spécifiques sur fonctionnement du système rénal et pouvoir accompagner les bénéficiaires atteints de pathologies rénales dans leur prise en soin.

Acquérir des connaissances Spécifiques en lien avec la virologie humaine et la bactériologie. Être en mesure d'effectuer des recherches scientifiques à propos d'un pathogène et pouvoir présenter son mode de transmission, sa pathogénicité, les méthodes diagnostiques, les mesures de protection etc..

Acquérir des connaissances en vaccinologie et être en mesure d'accompagner les bénéficiaires de soins dans leur prise de décision concernant la vaccination en fonction de la balance bénéfice / risque individuelle.
Être en mesure de communiquer des informations actualisées, précises et scientifiques lors d'un entretien de simulation dans un contexte de campagne de vaccination.

Découverte de la psychiatrie communautaire et être en mesure de reconnaître et utiliser les outils, postures et concepts issus de celle-ci.

Acquérir des connaissances sur psychotraumatisme et être capable de définir, et d'identifier les différentes phases et les symptômes associés. Pouvoir identifier les principes utilisés pour la prise en soin et les outils disponibles pour favoriser la relation d'aide.

Développer des connaissances et aptitudes techniques en lien avec les accès veineux centraux ainsi que la SAD à travers des laboratoires et connaître les surveillances et risques de complications.

Acquérir des connaissances en lien avec les troubles de la continence, et les éléments qui peuvent être proposés pour son accompagnement et sa prise en soin.

Prévention et promotion de la santé

Education à la santé en lien avec la transmission de micro-organisme et mesures de protection pour limiter leur propagation.

Découverte et apprentissage du réseau de soins pour les personnes en situation de précarité ainsi que des différents statuts et droits individuels selon les trajectoires de vie. Pouvoir orienter les bénéficiaires dans le réseau.

Accompagnement de personne à domicile souffrant de troubles psychiatriques et développement de compétences favorisant la gestion de la santé.

Autogestion et éducation thérapeutique dans l'accompagnement de personne souffrant de trouble de la continence.

Découverte et apprentissage de la théorie de soin de Leininger.

Découvertes de thématiques de santé environnementale majeur ayant un impact direct sur la santé.

Compétences visées

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

☒ Rôle d'expert-e

☐ A1 Elles assument la responsabilité des prestations de soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, palliatifs, en phase terminale et en promotion de la santé durant toutes les étapes de la démarche de soins. Elles interviennent à toutes les périodes de la vie et à tous les âges et assurent, à chaque instant, la sécurité des patients/clients et la dignité de la personne.

☐ A2 Elles assurent la continuité et la qualité des soins des patients/clients dans des équipes intra et interprofessionnelles.

☐ A3 Elles soutiennent l'autogestion des patients/clients en fonction de leurs besoins respectifs. Elles les conseillent et les accompagnent dans la promotion de la santé et la prévention ainsi que dans l'autogestion de leur maladie et de ses traitements, en se basant sur les connaissances scientifiques actuelles et en respectant les principes éthiques de la profession.

☐ A4 Elles fondent leur intervention professionnelle sur les résultats de la recherche les plus probants, sur l'éthique et le jugement clinique et favorisent le transfert des résultats de la recherche dans la pratique. Elles participent, par leur activité professionnelle, à la formulation des questions de recherche pertinentes pour la pratique.

☐ A5 Elles appliquent, de leur propre responsabilité, des mesures d'urgence dans les situations de crise et de catastrophe.

☐ A6 Elles créent une relation de confiance avec les patients/clients et adoptent avec discernement, durant toutes les étapes de la démarche de soins, une attitude empathique, bienveillante, non jugeante et adaptée à leurs besoins.

☐ Rôle de communicateur-trice

- ☐ B1 Elles créent, par leur communication adaptée à la situation et aux destinataires, une relation de confiance professionnelle et partenariale avec les patients/ clients.
- ☐ B2 Elles contribuent, dans l'équipe intra ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension commune des situations de soins, reconnaissent, de façon précoce, les risques de conflit et aident à leur résolution.
- B3 Elles garantissent une documentation complète et systématique de la démarche de soins en assurant la sécurité des patients/clients et la continuité des soins, tout en respectant les dispositions légales sur la transmission des informations écrites
- B4 Elles communiquent (oralement et par écrit) de manière adaptée et professionnelle, avec les patients/clients et l'ensemble des intervenants et spécialistes concernés.

☐ **Rôle de collaborateur-trice :**

- ☐ C1 Elles s'engagent et co-construisent, dans le cadre de projets de soins interdisciplinaires et interprofessionnels, à promouvoir et dispenser des soins infirmiers de qualité. Elles veillent au respect des principes éthiques infirmiers et au respect des autres professions de la santé.
- ☐ C2 Elles prennent la responsabilité de la coordination des soins. Elles accompagnent, soutiennent et guident, le cas échéant, les autres membres de l'équipe intraprofessionnelle.
- ☐ C3 Elles participent à la prise de décision dans les équipes intra- et interprofessionnelles en soutenant le point de vue des patients/clients et en adéquation avec le cadre législatif et l'éthique professionnelle.
- ☐ C4 Elles mobilisent leurs compétences professionnelles au service de la mise en œuvre du projet de soins en collaboration avec les différents acteurs du système de santé et les patients/clients

☐ **Rôle de leader**

- ☐ D1 Elles sont responsables des démarches de soins dans le cadre des dispositions institutionnelles et légales
- ☐ D2 Elles participent à l'évaluation systématique des prestations de soins et des normes de qualité des soins, sur la base des connaissances scientifiques actuelles, et elles identifient les besoins en termes d'innovations et d'améliorations.
- ☐ D3 Elles utilisent, de manière judicieuse, les technologies, les outils ainsi que les démarches qualité et évaluent, de manière critique, leurs avantages et risques concernant la sécurité des patients/clients, la qualité des soins et la protection des données.
- ☐ D4 Elles dirigent leurs collaborateurs en tenant compte des principes en matière de délégation et évaluent de manière continue leur comportement de leader.

☒ **Rôle de promoteur-trice de la santé**

- ☐ E1 Elles s'engagent pour la santé et la qualité de vie des patients/clients et à la défense de leurs droits et de leurs intérêts. Elles tiennent compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins.
- ☐ E2 Elles orientent les individus et les groupes vers les soins de santé et les conseillent sur leur utilisation. A cet effet, elles utilisent des principes et des savoirs infirmiers et interprofessionnels.
- ☐ E3 Elles orientent les individus et les groupes vers les soins de santé et les conseillent sur leur utilisation. A cet effet, elles utilisent des principes et des savoirs infirmiers et interprofessionnels.
- ☐ E4 Elles contribuent au développement et à l'amélioration de mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie. Elles initient des actions de promotion de la santé et de prévention, tout en étant conscientes de l'importance de ces dernières dans le cadre de leur activité.

☐ **Rôle d'apprenant et de formateur-trice**

- ☐ F1 Elles approfondissent leurs compétences professionnelles grâce à la formation continue et soutiennent le développement des compétences de leurs pairs. Elles contribuent à la formation des étudiants.
- ☐ F2 Elles identifient, dans la pratique des soins, les problématiques qui peuvent être abordées dans le cadre de projets de recherche et de développement. Elles partagent, avec l'équipe, leurs connaissances spécifiques des résultats de recherche.
- ☐ F3 Elles améliorent constamment leur pratique professionnelle par une pratique réflexive et utilisent le savoir expérimental des patients et des collègues comme opportunité d'apprentissage.
- ☐ F4 Elles sont actives dans la planification et le développement de leur carrière professionnelle.

☐ **Rôle de professionnel-le**

- ☐ G1 Elles adoptent une posture respectueuse de l'éthique professionnelle, une démarche réflexive systématique sur leurs propres valeurs et tiennent compte des stratégies nationales pertinentes. Elles agissent en conformité avec les prescriptions légales.
- ☐ G2 Elles représentent leur profession avec compétence et s'impliquent pour son développement et sa reconnaissance. Elles s'engagent pour des soins de qualité dans le système socio-sanitaire. Elles exercent leur profession de manière autonome, compétente et responsable
- ☐ G3 Elles contribuent à la qualité de vie des individus et de la société et s'engagent pour une utilisation raisonnable des ressources humaines, financières et écologiques
- ☐ G4 Elles adoptent une attitude responsable pour leur propre santé et celle de leurs collègues en utilisant des mesures de promotion et de prévention.

4. **Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**

Contenus

Axe 1

- Microbiologie : Bactériologie et virologie, vaccinologie, pandémies.
- Troubles de l'élimination urinaire : Physiopathologie rénale, Insuffisance rénale aigue et chronique, et des troubles de la continences.
- Laboratoires : accès veineux centraux et SAD
- Santé mentale : psychiatrie de la précarité, concept de psychiatrie hors murs, psychotraumatisme.
- Science infirmière : ancrage disciplinaire : Leininger

Axe 2

- Réseau en lien avec la migration
- Consultation santé migrants : Soins de santé primaire
- Approches interculturelle santé et migration
- Inégalités sociales de santé
- Santé environnementale

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, cours e-learning, cours à distance, séminaires, classes inversées, ateliers, laboratoires de pratique.

Moodle HES-SO, lectures (articles scientifiques, chapitres de livres, ressources institutionnelles, etc.), activités d'évaluation formative, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module, activités de pratique simulée.

Exigences de fréquentation :

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant·e est tenu·e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

* Des activités de rattrapage peuvent lui être également imposées.

** En cas d'absence justifiée, les évaluations continues ne sont pas nécessairement rattrapées et peuvent être retirées du calcul de la note finale.

*** En cas d'absence justifiée à une évaluation :

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

* en fonction du module

** en fonction des activités de contrôle continue

*** si le rattrapage est différent de l'examen

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur :

- A. Une fiche technique et une présentation orale de groupe sur une thématique infectieuse (10% de la note, coeff. 1)
- B. Un examen écrit individuel, 90% de la note coeff. 1

Période :

- Partie A : durant le module
- Partie B : semaine 07

Précisez le périmètre d'usage de l'Intelligence Artificielle au sein du dispositif d'évaluation conformément aux recommandations HES-SO (<https://numerique.hes-so.ch/mod/resource/view.php?id=22529>)

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

- Modalités : un examen écrit individuel
- Période : semaine 27

La remédiation permet à l'étudiant·e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note de F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- H.J.A Fleury. (2009). *Virologie humaine* (Fifth edition). Masson.
- Oxford J., Kellam P., Collier L., (2016). *Human virology* (Fifth edition). Oxford University Press.
- McKee, Krentel. (2022). *Issues in public Health*. Open University Press.
- Webber R. (2016). *Communicable diseases, a global perspective* (Fifth edition). Cabi.
- Bhugra, D., Watson, C., & Ventriglio, A. (2021). *Migration, cultural capital and acculturation*. International Review of Psychiatry, 33(1-2), 126-131.
- Bodenmann, P., Jackson, Y.-L. J., Vu, F., & Wolff, H. (2022). *Vulnérabilités, diversités et équité en santé* (2e édition). Médecine et hygiène.
- Degrie, L., Gastmans, C., Mahieu, L., Dierckx de Casterlé, B., & Denier, Y. (2017). *How do ethnic minority patients experience the intercultural care encounter in hospitals, A systematic review of qualitative research*. BMC Medical Ethics, 18(1), 2. <https://doi.org/10.1186/s12910-016-0163-8>
- Crettaz, E. (2018). La pauvreté laborieuse en Suisse : Étendue et mécanismes. *Social Change*.
- Jackson, Y., Paignon, A., Wolff, H., & Delicado, N. (2018). *Health of undocumented migrants in primary care in Switzerland*. PLOS ONE, 13(7), e0201313. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0201313>
- Jackson, Y., Wuillemin, T. & Bodenmann, P. (2016). *Santé et soins des personnes sans abri*. Revue médicale suisse. 12. 1671-5.
- Lucas, B., & Ludwig, C. (2019). *Non-recours aux aides sociales et santé perçue*. REISO, revue d'information sociale.
- McFarland, M. R., & Wehbe-Alamah, H. B. (2018). *Leininger's Transcultural Nursing : Concepts, Theories, Research and Practice. (Fourth Edition)*. McGraw Hill Education. http://repository.vnu.edu.vn/handle/VNU_123/77375
- Merçay, C., Fasel, N., & Taczanowski, M. (2023). *Iniquités dans les expériences des soins en Suisse : Éclairages tirés de l'International Health Policy Survey 2020*. OBSAN.
- Pinon, M. (2018). *Soins de santé communautaire dans un abri de protection civile pour personnes sans-abri : Un projet pilote*. Rev Med Suisse, 14(624), 1912-1913.
- Stringhini, S., Carmeli, C., Jokela, M., Avendaño, M., Muennig, P., Guida, F., Ricceri, F., d'Errico, A., Barros, H., & Bochud, M. (2017). *Socioeconomic status and the 25x25 risk factors as determinants of premature mortality : A multicohort study and meta-analysis of 1· 7 million men and women*. The Lancet, 389(10075), 1229-1237.

7. Responsable(s) de module

Responsable(s) : Lucie Huescar Lerena et Virginie Metoukam Bauquis

Equipe pédagogique :

Descriptif validé le 22 septembre par

Walter Zecca
Co-Responsable de filière